

Permis de conduire et récupération de points

100 000 permis de conduire sont invalidés chaque année. Le conducteur sanctionné doit se soumettre à un test psychotechnique et à une visite médicale auprès d'un médecin agréé avant de se présenter à l'épreuve théorique du code de la route. Ces étapes sont indispensables à l'obtention de son titre de conduite.

Documents

[Le nouveau permis de conduire](#)

Liens utiles

[À propos du permis de conduire](#)

[Site internet de la sécurité routière](#)

[Consultation en ligne de son solde de points](#)

[Réservation de tests psychotechniques](#)

[Stages de récupération de points](#)